

Le Commissaire de piste occupe un poste clé dans la sécurité des pilotes et des spectateurs. Par son action, il contribue au bon déroulement des épreuves.

Mailon indispensable sur les courses motocyclistes, le commissaire de piste est une personne entièrement bénévole qui officie par tous les temps, dans l'ombre et dans un seul but : **LA SECURITE.**

Les Missions du Commissaire de Piste

Envers le Public :

- Faire respecter les limites prévus : banderoles, grillage, barrière ...
- Interdire les traversées sauvages et dangereuses
- Interdire au public l'intervention dans le déroulement de la course (aide à certains pilotes, gênes envers d'autres ...)

Envers les Secours :

- Faciliter leur accès
- Protéger leur intervention
- Leur assurer l'espace nécessaire
- Protéger leurs déplacements (traversée, transport, évacuation ...)
- Respecter leurs consignes
- Lorsque la situation l'exige (intervention prolongée, évacuation ...) demander de l'aide pour former une « chaîne de commissaires ».



Envers les Pilotes :

- Le commissaire n'est pas là pour aider les pilotes, relever leurs machines ou les aider à remettre en marche ...
- Il prévient les autres pilotes que la piste est encombrée afin d'éviter un sur-accident
- Il doit sécuriser le(s) pilote(s) à l'arrêt tout en ne mettant pas en danger sa propre sécurité.
- Lorsque la piste est encombrée (pilote à l'arrêt, chute, accident ...) le commissaire doit :
- Se positionner au bon endroit et regarder « dans le

sens de la course » vers les coureurs qui viennent de passer et non pas ceux qui arrivent.

- Bien en amont du lieu encombré (10 à 20m), là où la visibilité est bonne (avant un virage, au sommet du talus, du tremlin ...)
- A l'amorce de la trajectoire du pilote qui aboutirait sur l'endroit encombré.
- Agiter son drapeau en « 8 »
- Faire de grands gestes

Cas particuliers

Le pilote ou une autre personne est en danger du fait de sa position ou de la situation qui est en train de se dérouler.

Aucune alternative, c'est un cas d'assistance personne en danger.

Après avoir averti le directeur de course ou le commissaire en amont, le commissaire doit agir sur la cause du danger :

- Arrêter le moteur d'une machine qui tourne au sol (utiliser le coupe contact, ne jamais chercher à déplacer la véhicule moteur en marche !)
- Mettre fin à une situation périlleuse

Les actions des Commissaires de Piste

Avant la Course

- Se mettre à la disposition du Directeur de course ou du responsable des commissaires

Pendant la course

- Présenter les drapeaux
- Assurer la sécurité des pilotes, du public et des officiels sur la zone en responsabilité.
- Se conformer au instruction du Directeur de course
- Noter les éventuelles infractions au règlement sportif
- Ne pas quitter son poste
- Avant le départ d'une manche il devra informer le directeur de course si la piste est libre avec son drapeau vert ou jaune si la piste n'est pas libre



CHALLENGE D'ENDURANCE

6 HEURES - 2 AVRIL 2017
24 HEURES - 27 & 28 MAI 2017
12 HEURES - 30 SEPT & 1ER OCTOBRE 2017



MOB - SCOOTER - MECABOITE



Signal de départ de la course



Fin de la course ou des essais



Signal d'interruption d'une course ou des essais



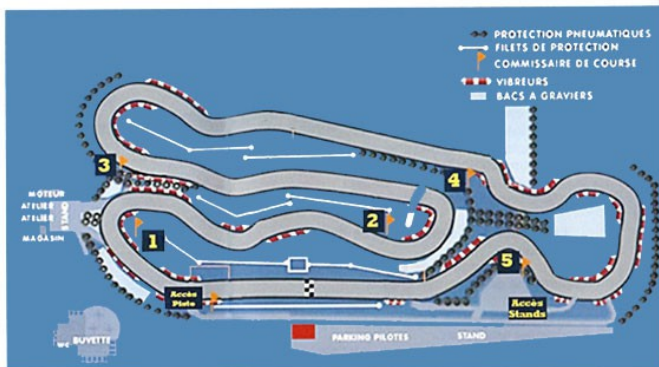
Attention changement d'adhérence



Danger, ralentir, défense de dépasser



La piste est libre



Signal d'arrêt au prochain tour pour le pilote dont le N° est présenté



Signal d'arrêt immédiat pour le pilote dont le N° est présenté



Un concurrent de la tête de course rattrape un concurrent attardé



Des moyens de secours sur la piste, défense de dépasser

Les N° des postes de commissaires sont matérialisés par des panneaux. Merci de ne pas les détériorer.

Soyez à l'heure pour assurer votre poste

Même en cas d'abandon de votre équipage, merci d'assurer les relèves de commissaires jusqu'à la fin de l'épreuve.

Ne laissez pas de débris (cannes, papiers) à votre poste



Merci de laisser les drapeaux au poste de commissaire

N'oubliez pas votre gilet fluo pour aller à votre poste de commissaire